

Plan simple de gestion N° 47-0447-1

Mise à jour du 12 02 2026

Surface : 28.5 Ha

Forêt du **Domaine de Maysou-Haut**
2424 route de Baudignan
47170 SOS

Durée d'application : **15 ans**
Du **01 01 2026** au **31 12 2041**

En annexe :

- Attestation notarial
- Références parcellaire
- Plan Géoportail

Cadre réservé au CRPF -----

PSG reçu le :
Enregistré sous le N° 47-0447-1

Forêt de : **Maysou-haut**
Durée d'application : **15 ans**
Commune principale : **SOS**
Surface totale : **28.5 H&a**
Présenté par : **Téchené jean noel**
Agissant en qualité de propriétaire

Je demande l'agrément de ce plan simple de gestion au titre du Code Forestier.

Ma forêt étant concernée par des réglementations spécifiques, je demande l'agrément de ce plan simple de gestion au titre des articles L.122-7 et 8 du Code Forestier pour la ou les réglementation(s) suivante(s) :

Code forestier
Forêts de protection
Code de l'environnement
Monuments naturels ou sites inscrits
Monuments naturels ou site classés
Parc nationaux (zone coeur)
Réserves naturelles
Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes

X Natura 2000
Code du patrimoine
Périmètres de protection d'un monument historique
Sites patrimoniaux remarquables

Signature (s) du ou des propriétaire(s), ou du représentant légal (joindre le document désignant le représentant légal ou l'extrait K-bis), ou du mandataire (joindre le mandat), du ou des nu-propriétaire(s) et titulaire(s) d'un droit réel de jouissance (usufruitiers,...) le cas échéant



TÉCHENÉ SN

*En cas d'indivision et en absence d'un mandataire, le PSG doit être signé par les indivisaires représentant au moins les 2/3 des biens indivis.
En cas de nue-propriété/usufruit et en absence d'un mandataire, le PSG doit être signé par chaque usufruitier et nu-propriétaire

Renseignements généraux

PROPRIÉTAIRE

Lister les différents propriétaires

Propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers, indivisaires :

Nom : **Téchené**

Prénom : **Jean noel**

Date de naissance : **09/04/1970**

Adresse : **Domaine de Maysou-Haut Commune de SOS
2424 route de Baudigan
47170 Sos**

Téléphone mobile : 06 81 86 25 79

Courriel : secula.technologie@yahoo.fr

Siret le cas échéant :

RÉDACTEUR DU PSG

Nom : **Téchené**

Prénom : **Jean noel**

Date de naissance : **09/04/1970**

Adresse : **Domaine de maysou-Haut Commune de SOS
4224 route de Baudigan
47170 Sos**

Téléphone mobile : **06 81 86 25 79**

TABLEAUX DES PARCELLES CADASTRALES ET FORESTIÈRES

Nom et prénom du propriétaire 1 • Téchené Jean Noel

Commune	Section cadastrale	Lieu-dit	Surface m ²	Parcelle forestiere	Engagements fiscaux éventuels
Gueyze	0A/0078	Maysou-Haut	23116	chênes pubescents peuplier koster	
	0A/0179		2000	robiniers	
	0A/0173		24825	chênes pubescents robiniers pins maritimes	
	0A/0077		10274	chênes pubescents robiniers pins maritimes	
	0A/0176		8910	chênes pubescents pins maritimes	
	0A/0062		631	chênes pubescents	
	0A/0075		1203	chênes pubescents	
	0A/0076		10965	chênes pubescents	
	0A/0071		4001	chênes pubescents	
	0A/0186		7114	chênes pubescents	
	0A/0185		591	chênes pubescents	
	0A/0184		926	chênes pubescents	
	0A/0183		100	chênes pubescents	
	0A/085		591	chênes pubescents robiniers pin maritime	

0A/0073	1828	cèdre chataigner pommiers cerisiers
0A/0072	3853	chênes pubescents robiniers
0A/0063	17780	chênes pubescents pin maritimes
0A/0064	5190	chênes pubescents peuplier koster
0A/0064	10620	chênes pubescents peuplier koster
0A/0068	8890	chênes pubescents
0A/0067	9350	chênes pubescents vergnes
0A/0074	1482	batiment
0A/0075	1203	chênes pubescents robiniers pin maritimes chêne liège
0A/0177	855	chênes pubescents

SOS	0A/0066	La tuilerie	2000	chênes pubescents peuplier koster
	0F/0124		240	chênes pubescents
	0F/0123		8500	peuplier koster
	0F/0125		8262	peuplier koster chênes pubescents
	0F/0126		5875	chênes pubescents peuplier koster
	0F/0127		1887	chênes pubescents
	0F/0131		1084	chênes pubescents
	0F/0128		4278	chênes pubescents pin maritimes

0F/0129	1617	chênes pubescents
0F/0130	6369	chênes pubescents chêne vert truffier pin maritimes
0F/0132	3825	peuplier koster

Nouvelle acquisition le 13 septembre 2025 Office notarial de Casteljaloux

Gueyse	116A0128	Bois st Georges	6ha78a50ca	parcelle vierge coupe rase
	116A0161	Lubet	22a01ca	parcelle vierge coupe rase

DOCUMENTS DE GESTION DURABLE PRE EXITANTS

Contexte

A. ENJEUX ÉCONOMIQUES

- Qualité des bois présents dans la forêt :

Dominante chênes pubescents pour bois de chauffage suite à la gelée de 1985 avec -28°. La presque totalité des chênes sont gelés et ne présentent pas de bois de qualité à des fins d'exploitations.

Quelques petites parcelles de robiniers sont entretenues pour des futurs piquets d'acacias.

Les parcelles de peupliers sont dédiées à l'exploitation du bois d'oeuvre (essence Koster).

La parcelle de truffières ne sera exploitable qu'a partir de 2030.

- Préciser les facilités ou difficultés rencontrées pour la commercialisation des bois, le cas échéant par catégories de produits (bois d'oeuvre, bois d'industrie, bois énergie, bois de feu, piquets...) et essences:

La commercialisation des peupliers ne pose pas de problème, et je suis passé par la société Garnica,

Pour les piquets d'acacias, je suis obligé de passer par un petit entrepreneur forestier locale car les acacias sont disséminés un peu partout sur la propriété. Ce qui rend l'exploitation plus complexe.

Les bords de rivière ayant des bois de peu de qualité ont été nettoyé pour du bois énergie par un entrepreneur locale.

• Autres ressources économiques (Modestes): Location de la chasse Autres :

Sur le Domaine de Maysou-Haut j'organise des séjours de chasse à la palombe en palombière traditionnelle pour chasseurs et non chasseurs amoureux de la nature.

Voir le lien : www.palombe.org

Je reçois du public autour d'un four à pain d'autrefois ou j'apprends aux convives les secrets de la cuisson du pain au four à bois.

J'organise des visites pédagogiques pour les collèges et les lycées concernant la résistance de 1939/1945 et les combats du 15 au 22 juillet 1944 qui se sont déroulés sur la propriété et la vallée de la Gueyze.

Voir le lien : vwww.resistancelandaise.org

Accès au massif: Inexistant Difficile Facile

Routes accessibles aux grumiers : suffisantes insuffisantes

Places de dépôt : 2 (sur Massé notre voisin)

Besoins supplémentaires d'accès et de desserte : Non

Présence d'équipements pour la défense contre les incendies : Oui Non

Si oui •

3 zones existantes sont exploitables en eau par les pompiers forestiers. La première se situe sur le pont du ruisseau St Laurent. La seconde se situe au pont des 3 buses sur la Gueyze. Et la dernière sur le pont parallèle.

NOTA : 1 Accès pompier existe pour le passage sur la rivière Gueyze, cependant je ne suis pas sur que ce guet soit répertorié par les pompiers. Mais il a le mérite d'exister.

De plus le pont sur le St Laurent a été refait ce qui permet de faire passer des engins forestier à gros tonnage.

B. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Code forestier

Forêts de protection (code forestier, articles L. 141-1 et suivants)

Code de l'environnement

Monuments naturels ou sites inscrits (code de l'environnement, article L. 341-1)

Monuments naturels ou sites classés (code de l'environnement, articles L. 341-2 et suivants)

Parc nationaux zone coeur (code de l'environnement, articles L. 331-1 et suivants)

Réserves naturelles (code de l'environnement, articles L. 332-1 et suivants)

Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes (code de l'environnement, articles L. 411-1 et suivants)

Natura 2000 Gélise FR 7200741 (code de l'environnement, articles L 414-4 et

suivants)

Dans l'affirmative :

Nom et n° du site : Vallée de la Gueyze

Une charte Natura 2000 Gélise a-t-elle été signée ?

Oui (joindre le document) Date:

Non

Un contrat Natura 2000 a-t-il été signé ?

A Oui (joindre le document) Date:

Non

Code du patrimoine

0 / Périmètres de protection d'un monument historique (code du patrimoine, art. L. 621-1 et suivants)

0 / Sites patrimoniaux remarquables (code du patrimoine, art. L. 631-1 et suivants)

Autres zonages opposables :

0 / Périmètres de protection des captages

0 / Plan de Prévention des Risques (à préciser)

0 / Réglementation des Boisements

Informations complémentaires :

0 / ZNIEFF :

0 / Autre (Préciser)

Quelle prise en compte de ces enjeux dans la gestion forestière ?

Un kit d'absorption d'huile a été acheté chez Axess industries le 02/08/22 pour le tracteur John Deere 1020.

Un extincteur équipe notre tracteur John Deere 1020.

Création d'un rouleau FACA pour le débroussaillage annuel.

Acquisition d'une herse et d'un broyeur pour les parcelles plus simples à entretenir.

Cout total de l'investissement : 5500 €

C. ENJEUX SOCIAUX

La forêt fait-elle l'objet d'une fréquentation ? Oui Non

Si oui, quelle est son importance et sa nature (promeneurs, randonneurs, cavaliers, cyclistes, engins motorisés, ...) ?

Promeneurs et randonneurs avec les circuits communaux en Albret.

Passage de cavaliers et d'engins motorisés type motos et quads sur le chemin communale qui coupe la parcelle de peupliers sur Sos (Section OF/0123 ET

OF/0125). Cependant débordement de ces derniers sur ma propriété privé avec détérioration des chemins.

La communauté des communes entretient les chemins 2 fois par an, mais le reste du temps c'est moi

qui l'entretien avec des moyens mécaniques à mes frais..

Existe-t-il une convention d'ouverture au public telle que prévue à l'article L122-9 du Code Forestier ? Oui (joindre le document le cas échéant) Non

Autres enjeux spécifiques éventuellement :

Préciser : rien à signaler

Quelle prise en compte de ces enjeux dans la gestion forestière ?

Lors de l'exploitation des peupliers, il est impératif que le chemin communale soit refait par le prestataire forestier pour permettre un bon usage du chemin communale.

C'est un point important lors du choix des futures prestataires pour l'exploitation des peupliers.

D. ÉQUILIBRE FORET-GIBIER

La propriété fait-elle partie d'une ACCA ? Oui Non

La propriété fait-elle partie d'une société de chasse ? Oui Non

Mais attention: le droit des chasse n'est pas céder à l'association locale. Je laisse chasser la commune. Je conserve le titre.

La propriété dispose t'elle d'un plan de chasse ? Oui Non

Dans l'affirmative, qui demande le plan de chasse ?

le propriétaire exerçant son droit de chasse depuis mars 2005

le propriétaire (clause dans le bail de chasse au locataire de chasse)

Le locataire de la chasse

L'ACCA

Le locataire du lot communal (Alsace-Moselle)

Dégâts constatés à la rédaction du PSG:

Aucun

Rares

Disséminés

Généralisés

Nature des dégâts constatés : Frottis Écorçage Abroustissement

Surface des espaces ouverts permettant l'alimentation des cervidés (clairières, landes, prairies, emprises EDF, cultures à gibier ...) :

Parcelles

-OA/0078 pour 23116 m² à 50 %

- 0A/0065 pour 10620m² à 50%

Environ 5 HA en peuplements de moins de 10 ans sont sensibles aux actions du grand gibier.

Evolution souhaitable des prélèvements (notamment en fonction des surfaces sensibles aux dégâts du gibier) :

Demande de plan de chasse Chevreuil le 24/03/2023 - refusé sans argumentation par la fédération départementale de chasse du Lot et Garonne.

Gibiers	Chevreaux	Cerfs	Dains	sangliers
Identification des espèces inscrites au plan de chasse				Non soumis a plan de chasse
Tendance souhaitée du plan de chasse pour la durée du PSG	1/an		1/an	3 à 5/an

Conséquences sur la gestion forestière et/ou la qualité des habitats et mesures de prévention et de protection envisagées contre les dégâts de gibier :

Investissement en filets de protection anti chevreuils + Grillage anti cerfs et sangliers.

Création et entretien des prairies pour créer des zones de packages pour grands gibiers afin de limiter les dégâts. Utilisation de moyens mécaniques pour cette réalisation.

Ré-disposition des 3 miradors d'affût pour améliorer les prélèvements de sangliers pendant la période de chasse.

III. Description et gestion de la forêt

A. ANALYSE DE L'APPLICATION DU PSG PRECEDENT

N° et date d'agrément du PSG précédent en cas de renouvellement :

Brève analyse de l'application du PSG précédent :

- Commentaires généraux :

Pas de PSG précédent existant.

Uniquement des directives qui sont toutes appliquées depuis 2018. Voir travaux réguliers.

Mise en œuvre du programme des coupes et travaux prévus dans le PSG

précédent :

Coupe des peupliers en 2024 sur parcelle 0F/125 et 0F/123

B. CHOIX DES OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE POUR LA FORET

- X Production de bois
- X Chasse
- X Protection-biodiversité
- X Accueil du public
- 0 Autre : préciser

Commentaires (motivation des choix, moyens prévus, priorisation des objectifs...) :

Surie Domaine de Maysou-Haut, le fait de recevoir du public pour la chasse et la culture implique une énorme contrainte d'entretien.
Le débroussaillage annuel régulier sur environ 8Ha est une priorité pour créer des zones pyrotechniques limitantes. Mon voisinage n'entretient pas au même niveau que moi, cela entraîne un risque au feu de forêt.
La surpopulation de grands gibiers implique d'investir dans des protections grillagées pour la protection des arbres ainsi que la mise en place d'un mirador mobile pour la régulation du sanglier à des points différents.
Création et mise en place avec l'APPA locale d'une zone de 300m pour la pêche de la truite en No-Kill. Donc conservation des souches d'arbre en l'état le long de la rivière et entretien annuel des berges pour la bio diversité.

C. DESCRIPTION DU MILIEU NATUREL

Seront présentés de manière synthétique les facteurs physiques et climatiques influençant la gestion.

Description:

Les périodes de sécheresse successives entraînent le développement du robinier. Difficile de le combattre car c'est une espèce invasive.
Donc débroussaillage mécanique au rouleau 2 à 3 fois par an sur les parcelles qu'il commence à être envahies.

La parcelle de truffières en création nécessite un arrosage hebdomadaire de juin à septembre avec un entretien à la cisaille pour ouvrir le milieu.

Les parcelles de jeunes peupliers sont entretenues annuellement en passant les disques (covercrop) chaque années.
A partir de la quatrième année l'entretien s'effectue 2 fois par an au rouleau pour créer de la matière organique avec l'herbe.
Prévision d'un élagage précoce sur les peupliers.

Grosse inquiétude sur ma population de chênes qui commence à être détruite par les sécheresses successives.

D. DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS ET MODES DE GESTION

D-1 DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS

Description sommaire des grands types de peuplements présents dans ma forêt :

- En référence aux grandes catégories de peuplements du schéma régional de gestion sylvicole

Type 1: Appellation (code SRGS le cas échéant) : Secteur Gueyze section OA

Surface totale concernée : 152 167 m²

Description:

Dominante feuillus avec chênes pubescents majoritaires 60 % + robiniers 20 % + pins maritimes 10 % + peupliers 10 %

0A/0176

0A/0062

0A/0075

0A/0076

0A/0071

0A/0186

0A/0184

0A/0183

0A/085

0A/0073

0A/0072

0A/0063

0A/0064

0A/0065

0A/0068

0A/0067

Type 2 : Appellation (code SRGS le cas échéant) : Secteur SOS lieu dit La tuilerie Section OF et OA

Surface totale concernée : ... 43 937 m²

Description:

Peupliers en exploitation 2 ans et 15 ans à 60 % de la surface

Chênes pubescents et verts truffiers de 4 ans environ 5 %

Pins maritimes entre 4 et 15 ans environ 15 %

Le reste en chênes pubescents

(Voir répartition dans tableau principal page 6)

0A/0066
OF/0124
OF/0123
OF/0125
OF/0126
OF/0127
OF/0131
OF/0128
OF10129
OF/0130
OF/0132

Tableau de répartition par types de peuplement Peupliers et chênes truffiers

N° de parcelles	N° sous parcelles	Type 1	Type 2	Total
Peupliers koster				
OA	0064	x		240
OA	0065	x		10000
OA	0078	x		1000
OF	0132		x	22715
OF	0066		x	
OF	0124		x	
OF	0125		x	
Chênes pubescents et verts truffiers				
OF	0130		x	4369
Total				4369
			Truffière	33955
				Peupliers

La majeure partie de la propriété est garnie de chênes avec quelques pins et robiniers de façon éparse, donc détermination et estimations des peuplements uniquement par pourcentage car c'est une forêt de régénérescence naturelle à 75 %.

D-2 MODES DE GESTION PROPOSES — RÈGLES DE CULTURE

Description sommaire des modes de gestion proposés :

- En référence aux grandes catégories de peuplements définies au paragraphe A précédent
- En référence à l'itinéraire sylvicole type lorsqu'il existe et est applicable en région

Type de peuplement 2: Peupliers Koster
Parcelles concernées : OF/ 0123 et OF/0125
Surface totale : 16 762 m²

Description du mode de gestion proposé :
Pour/es peupliers:
- Entretien des sols par tonte ou discage

- Apport engrais au mois de mai
- Élagage des que la hauteur atteint 6m sur 2026 sur parcelle OF/0123
- Élagage des que la hauteur atteint 6m sur 2026 sur parcelle OF/0125

Type de peuplement 1:

Parcelles concernées : ...0A/0065

Surface totale : .10 000 m2

Description du mode de gestion proposé :

Coupe rase 2023

Replantation 2024

Engrais 2025

Taille de composition 2027

IV Programme des interventions

PROGRAMMES DES INTERVENTIONS, TRAVAUX ET COUPES PAR PARCELLES POUR LA PÉRIODE DE 2026 JUSQU'À 2041 :

Parcelles	Travaux réguliers annuel de 2026 jusqu'à 2041 (Réalisés déjà depuis 2023)
OF/123	Disquage des peupliers
0A/0065	Tonte 2 x par an
OF/132	Débroussaillage
OF/130	Tonte 2 x par an
OF/125	Disquage des peupliers
OF/128	Tonte 2 x par an
0A/0064	Débroussaillage
0A/0064	Tonte 4 x par an
0A/0073	Tonte 4 x par an
0A/0073	Débroussaillage 1 x par an
0A/0076	Débroussaillage + tonte 4 x par an
0A/0075	Débroussaillage 1 x par an
0A/0078	Débroussaillage + tonte 1 x par an
0A/0062	Débroussaillage 1 x par an
0A/241	Débroussaillage 2 x par an
0A/173	Entretien et coupe de bois de chauffage
0A/184	Debroussaillage 2 x par an
0A/0067	Debroussaillage 2 x par an

En + Travaux spécifiques pour 2026

OF/123	Fin de taille des peupliers en formation
OF/130	Remplacement des chênes pubescents truffiers morts par des chênes verts truffiers
OF/128	Taille de formation nouvelle plantation des peupliers koster
0A/0073	Remplacement et plantation des arbres fruitiers détruits par dains et les cerfs.

116A/0128 Passage du croque souche sur les souches
116A/0161 Passage du croque souche sur les souches

En + Travaux spécifiques pour 2027

0F/125 Taille de formation nouvelle plantation des peupliers koster
0F/129 Éclaircissage des robiniers pour gérer la densité

En + Travaux spécifiques pour 2028 ou 2029

116A/0128 Replantation en pin maritime
116A/0161 Replantation en pin maritime

En + travaux spécifiques pour 2036

0F/132 Coupe rase des peupliers koster
0A/0065 Coupe rase des peupliers koster
0A/0078 Coupe rase des peupliers koster

En + travaux spécifiques pour 2037

0F/132 Replantation peupliers
0A/0065 Replantation peupliers
0A/0078 Replantation peupliers

En + travaux spécifiques pour 2039

0F/132 Taille de formation jeune plantation de peupliers
0A/0065 Taille de formation jeune plantation de peupliers
0A/0078 Taille de formation jeune plantation de peupliers

Nota : Pour ce qui concerne les parcelles qui sont peuplées en chênes; seul des interventions en coupes jardinatoires seront réalisées en bois de chauffage.

Informations littérales relatives à 29 parcelles sur la commune : SOS (47).

Références de la parcelle 116 A 184

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 184
Contenance cadastrale	926 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 66

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 66
Contenance cadastrale	2 000 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 76

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 76
Contenance cadastrale	10 965 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 77

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 77
Contenance cadastrale	10 274 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 183

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 183
Contenance cadastrale	100 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 000 F 132

Référence cadastrale de la parcelle	000 F 132
Contenance cadastrale	3 825 mètres carrés
Adresse	LA TUILERIE 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 72

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 72
-------------------------------------	----------

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Contenance cadastrale

3 853 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS**Références de la parcelle 000 F 128**

Référence cadastrale de la parcelle

000 F 128

Contenance cadastrale

4 278 mètres carrés

Adresse

LA TUILERIE
47170 SOS**Références de la parcelle 000 F 129**

Référence cadastrale de la parcelle

000 F 129

Contenance cadastrale

1 617 mètres carrés

Adresse

LA TUILERIE
47170 SOS**Références de la parcelle 116 A 67**

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 67

Contenance cadastrale

9 350 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS**Références de la parcelle 000 F 130**

Référence cadastrale de la parcelle

000 F 130

Contenance cadastrale

6 369 mètres carrés

Adresse

LA TUILERIE
47170 SOS**Références de la parcelle 116 A 176**

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 176

Contenance cadastrale

8 910 mètres carrés

Adresse

SANSIN
47170 SOS**Références de la parcelle 116 A 185**

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 185

Contenance cadastrale

591 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Références de la parcelle 116 A 75

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 75
Contenance cadastrale	1 203 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 000 F 123

Référence cadastrale de la parcelle	000 F 123
Contenance cadastrale	8 500 mètres carrés
Adresse	LA TUILERIE 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 78

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 78
Contenance cadastrale	23 116 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 68

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 68
Contenance cadastrale	8 890 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 000 F 131

Référence cadastrale de la parcelle	000 F 131
Contenance cadastrale	1 084 mètres carrés
Adresse	LA TUILERIE 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 64

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 64
Contenance cadastrale	5 190 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 000 F 125

Référence cadastrale de la parcelle	000 F 125
Contenance cadastrale	8 262 mètres carrés

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Adresse

LA TUILERIE
47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 73

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 73

Contenance cadastrale

1 828 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 65

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 65

Contenance cadastrale

10 620 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 63

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 63

Contenance cadastrale

17 780 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS

Références de la parcelle 000 F 127

Référence cadastrale de la parcelle

000 F 127

Contenance cadastrale

1 887 mètres carrés

Adresse

LA TUILERIE
47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 71

Référence cadastrale de la parcelle

116 A 71

Contenance cadastrale

4 001 mètres carrés

Adresse

MAYSOU HAUT
47170 SOS

Références de la parcelle 166 B 399

Référence cadastrale de la parcelle

166 B 399

Contenance cadastrale

10 230 mètres carrés

Adresse

LA BOULANGERE
47170 SOS

Références de la parcelle 000 F 126

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Référence cadastrale de la parcelle	000 F 126
Contenance cadastrale	5 875 mètres carrés
Adresse	LA TUILERIE 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 62

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 62
Contenance cadastrale	631 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

Références de la parcelle 116 A 186

Référence cadastrale de la parcelle	116 A 186
Contenance cadastrale	7 114 mètres carrés
Adresse	MAYSOU HAUT 47170 SOS

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE TRIENNAL POUR LES CAMPAGNES
2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

Code de l'Environnement articles L. 425-6 à L. 425-7 et R. 425-4 à R. 425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaires et (*)cocher la case correspondant à votre choix.

A. DEMANDEUR

Vous agissez en qualité de détenteur de droits de chasse, au titre de :

*Particulier *Représentant légal de l'ACCA ou la Société de chasse de

et au nom de celle-ci.

Votre nom : TÉCHENÉ Votre prénom : JEAN NOEL

Votre adresse (N° et rue / Lieu-dit) : DOMAINE DE MAYSOU HAUT COMMUNE DE GUEYZE

Code postal : 47170 Commune : SOS

Tél. : _____ Portable : 0681862579

Mail : SECUA.TECHNOLOGIE @ YAHOO.FR

B. VOTRE TERRITOIRE DE CHASSE

	Communes	Superficie totale
<input type="checkbox"/> *Pour les ACCA ou les sociétés de chasse : Territoire pour lequel l'ACCA ou la société de chasse demandeuse est détentrice des droits de chasse, dans les communes de :		
	<u>GUEYZE</u>	<u>15</u> ha <u>59</u> a
	<u>SOS</u>	<u>5</u> ha <u>9</u> a
		_____ ha _____ a
		_____ ha _____ a
		_____ ha _____ a
	TOTAL :	_____ ha _____ a
		dont _____ ha _____ a
		relevant du régime forestier

*Pour les particuliers : Les parcelles sont situées (précisez lieux-dits et communes)

MAYSOU-HAUT COMMUNE DE GUEYZE

LA TULLENE COMMUNE DE SOS

(joindre copie d'un titre de propriété ou d'un relevé cadastral ainsi que des baux de cession des droits de chasse le cas échéant)

C. VOTRE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE : espèces présentes sur votre territoire. demande pour la campagne à venir

Nom de l'espèce	Appréciation de la Population de l'espèce ①	Nombre de bracelets demandés
CHEVREUIL	<u>SUR LE DOMAINE ENTRE 4 ET 5</u>	<u>1</u>
CERF MALE		
CERF FEMELLE		
CERF JEUNE		

① Indiquez ici l'estimation ou la tendance de l'espèce : en hausse, stable ou en diminution

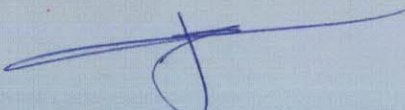
Si vous souhaitez présenter des observations, veuillez le faire ici :

LA POPULATION DE CHEVREUILS SUR LE DOMAINE DE MAYSOU-HAUT
RESTE STABLE MALGRÉ L'AUGMENTATION DES POPULATIONS DE CERFS ET BICHES
QUI OCCASIONNENT DE PLUS EN PLUS DE DÉGÂTS SUR LES PLANTATIONS,
SUR CERTAINES PARCELLES CELA DEVIENT CATASTROPHIQUE.

Sollicitez-vous l'autorisation de tir d'été en chasse individuelle et silencieuse du chevreuil ?

oui * non *

Fait à GUEYZE Le 24/03/23

Votre signature 



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 07' 34" E
 Latitude : 44° 03' 52" N

Nos Réf : VENTE ANDRIEU/TECHENE

Suivi par : Elodie COMIN

e-mail : elodie.comin.47036@notaires.fr

Vos Réf:

Adresse de correspondance : CASTELJALOUX

ATTESTATION

Maître Audrey SAINT MARC, notaire, au sein de la société à responsabilité limitée dénommée "LANDES & GARONNE NOTAIRES", société titulaire d'offices notariaux à la résidence de CASTELJALOUX (47700) 5, avenue du 8 mai 1945 et de DAMAZAN (47160) 12, place Armand Fallières, identifié sous le numéro CRPCEN 47036, soussignée,

ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 13 septembre 2025,

Monsieur Roland ANDRIEU, retraité, demeurant à NERAC (47600), 2210 route du Pitouret et **Madame Michelle Henriette GALET**, retraitée, demeurant à NERAC (47600), 2210 route du Litouret.

Nés, savoir :

Monsieur à NERAC (47600), le 30 novembre 1936.

Madame à MONHEURT (47160), le 31 mai 1938.

Monsieur et Madame ANDRIEU mariés à la Mairie de SAINT PIERRE DE BUZET (47160), le 19 février 1972, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, sans modification depuis.

Tous deux de nationalité française.

Ont vendu à :

Monsieur Jean-Noël TECHENE, chef d'entreprise, demeurant à SOS (47170), 2424 route de Baudignan, Domaine de Maysou-Haut.

Né à TOURS (37000), le 09 avril 1970.

Célibataire.

De nationalité française.

N'étant pas engagé dans les liens d'un pacte civil de solidarité.

Office de Casteljaloux

5 avenue du 8 mai 1945

47700 Casteljaloux

05 53 93 00 38

landesetgaronne.casteljaloux@notaires.fr



Société titulaire d'offices
notariaux

Office de Damazan

12 place Armand-Fallières

47160 Damazan

05 53 79 40 03

landesetgaronne@notaires.fr

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

Des parcelles boisées , situées à SOS (47170), lieudit Bois de Saint Georges, Lubet, ayant fait l'objet d'une coupe rase.

L'ensemble cadastré de la manière suivante :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
116	A	0128	BOIS DE SAINT GEORGES	06 ha 78 a 50 ca
116	A	0161	LUBET	22 a 01 ca
Contenance totale				07 ha 00 a 51 ca

Transfert de propriété au jour de l'acte.

L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

Par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location et de toute occupation.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur **deux pages**, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A CASTELJALOUX,

Le 13 septembre 2025

Maire Audrey SAINT MARC

LANDES
2. GARONNE
NOTAIRES
Audrey SAINT-MARC
Notaire du 8 Mai 1948
37700 CASTELJALOUX